

REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LA FORMATION DU CONSERVATEUR-RESTAURATEUR DE NIVEAU MASTER 2

INTRODUCTION

Grâce aux compétences acquises lors d'une formation habilitée de grade master 2, le conservateur-restaurateur de biens culturels est un professionnel qui contribue à la connaissance et à la transmission des biens culturels à travers la compréhension et le respect de leurs valeurs culturelles et de leur intégrité matérielle.

Compétences à acquérir dans une formation en conservation-restauration :

- Connaître et respecter les règles de déontologie de la profession.
- Comprendre le contexte historique, stylistique, typologique du bien culturel.
- Analyser les contextes sociétaux de production et d'usage(s) du bien culturel, dans toutes leurs dimensions : historiques, artistiques, économiques, politiques, religieuses, sociales et culturelles.
- Connaître les conditions de présentation ainsi que l'usage et la fonction du bien culturel. Identifier et analyser les valeurs attribuées à un bien culturel.
- Connaître les techniques de création et les processus de production des biens culturels.
- Savoir exploiter les sources relatives au bien culturel et maîtriser les techniques de documentation.
- Connaître la nature physico-chimique des matériaux constitutifs des biens culturels et les processus de leur altération.
- Connaître la nature physico-chimique des matériaux utilisés en conservation-restauration et les processus de leur altération.
- Connaître les techniques d'identification des matériaux originaux et savoir interpréter les altérations et remaniements subis au cours du temps.
- Maîtriser les techniques d'observation, de diagnostic, de pronostic et les outils et techniques d'examen réalisables hors d'un laboratoire.
- Comprendre et exploiter les données fournies par les analyses et examens scientifiques du bien culturel.
- Savoir hiérarchiser les objectifs d'une intervention de conservation-restauration, dans un réseau pluridisciplinaire le cas échéant.
- Élaborer une proposition d'intervention argumentée en vue d'un état de conservation stabilisé.
- Maîtriser les gestes et les techniques d'intervention garantissant une innocuité pour les matériaux constitutifs du bien culturel.
- Maîtriser les produits et matériaux apportés au cours de l'intervention ainsi que leur mise en œuvre.
- Connaître et mettre en œuvre les principes généraux et les méthodes principales de la conservation préventive.
- Connaître et mettre en œuvre les conditions optimales de conditionnement, de mouvement et de stockage du bien culturel.
- Savoir apprécier les conséquences d'une intervention sur l'appropriation culturelle et sociale d'un bien dans son contexte.
- Savoir élaborer un rapport d'intervention argumenté qui précise le processus décisionnel et comprend nécessairement des préconisations de conservation préventive pour le suivi après l'intervention.
- Estimer la faisabilité, les coûts, les moyens et la durée de l'intervention.
- Connaître les règles de gestion financière et budgétaire inhérentes à l'exercice professionnel et aux marchés publics.
- Connaître la réglementation relative aux biens culturels.
- Accroître sa compétence tout au long de son activité par la formation et/ou la recherche.
- Partager et transmettre son expérience et ses compétences.

Ce référentiel a été élaboré dans le cadre de la Conférence des formations publiques de niveau master constituée des institutions et des personnes suivantes dans le cadre de leurs fonctions au moment de leur participation :

- École Supérieure d'Art d'Avignon : Alfredo Vega-Cardenas (directeur de l'ESAA), Marc Maire (professeur dans la mention conservation-restauration)
- Institut national du Patrimoine, Département des restaurateurs : Olivier Zeder (directeur des études du département des restaurateurs), Aurélie Rogalla von Bieberstein (adjointe au directeur des études chargée de la formation initiale), Jane Echinard (adjointe au directeur des études chargée de la formation initiale jusqu'en novembre 2018)
- TALM-TOURS, École Supérieure d'Art et de Design : Ulrika Bytner (directrice TALM Tours depuis 2020), Marie-Haude Caraës (directrice TALM Tours jusqu'en 2020), Jeanne Cassier (Co-coordinatrice et enseignante CRBC), Julia Becker (Co-coordinatrice et enseignante CRBC)
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Thierry Lalot (directeur de la mention CRBC), Claude Laroque (Coordinatrice et enseignante de la mention CRBC)